

L'assainissement collectif a été inauguré

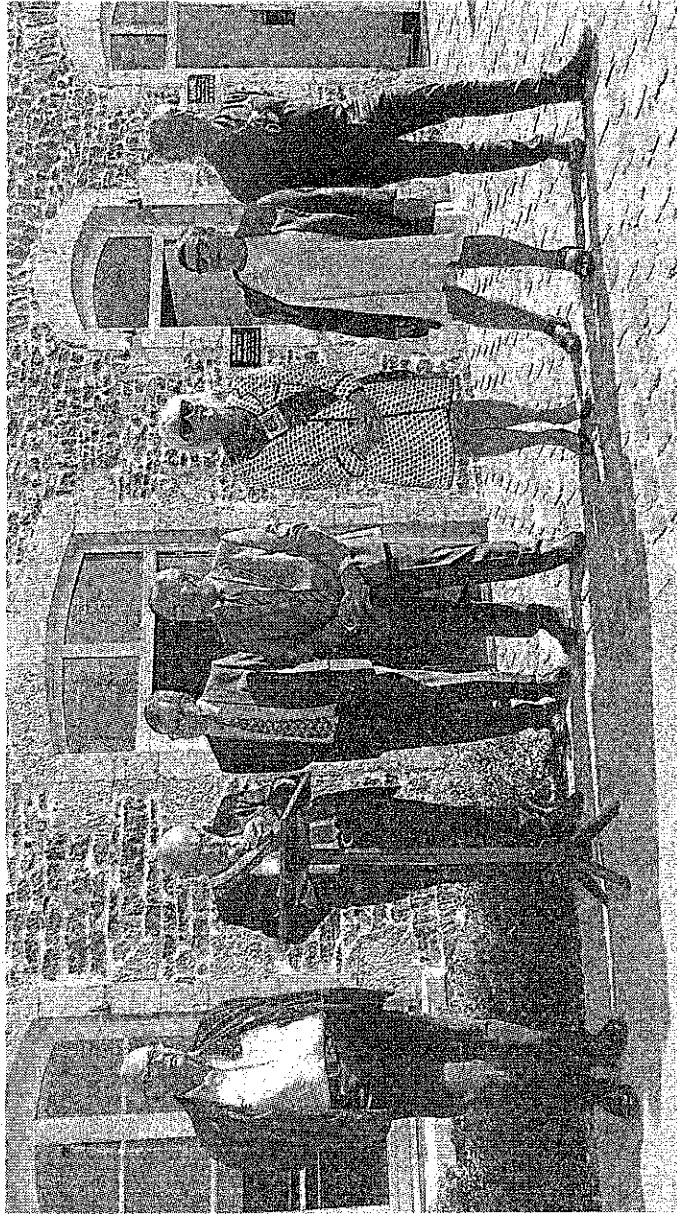
Bretteville-sur-Ay — Un assainissement collectif du bourg et des villages attenants a été réalisé. Une station d'épuration de 450 équivalent habitants a été construite.

« La qualité de l'eau est essentielle pour l'activité touristique, notamment les eaux de baignades ; et pour les professionnels de la mer. L'assainissement est indispensable en matière de salubrité et d'hygiène publique », se sont accordés à dire les élus locaux, départementaux et régionaux, lors de l'inauguration de l'assainissement collectif du bourg et des villages attenants.

Un premier projet plus global avait été lancé par l'équipe municipale précédente. « Ce qui nous a beaucoup aidés. Nous l'avons repris et réduit en se limitant au bourg et aux villages attenants », confie le maire, Guy Closset. Dans ces sites, les terrains sont petits, les sols rocheux et l'assainissement individuel aurait coûté très cher. Par ailleurs, « une rivière traverse les villages. Elle recevait les rejets qui allaient dans le havre de Saint-Germain où la qualité des eaux devenait préoccupante ».

« Un point d'accroche pour s'installer »

Depuis, huit maisons en pierres dans le secteur ont été vendues et deux projets de constructions sont en cours. Cet assainissement se compose d'un réseau collectif de 3 125 m, 835 m de refoulement, 120 m de branchements et deux postes de refoulement ; un avec une pompe de 14 m³ par heure à la Lucerie, l'autre de 16 m³ par heure aux Aubins et une station d'épuration équivalente à 450 habitants. Elle comprend un bas-



Jean-François Herbé, adjoint chargé des travaux ; Guy Closset, maire ; Jean Morin, conseiller départemental ; Henri Lemoigne, président de Côte-Ouest — Centre-Manche ; Christiane Vulvert, conseillère départementale ; Isabelle Ève, première adjointe et Gaetan Lecorveç.

PHOTO: OUEST-FRANCE

sin de filtrage avec des roseaux, deux lagunes, un fossé d'infiltration. Les eaux épurées sont rejetées dans le Duy.

Le coût global, de 1,5 million hors taxes, se répartit comme suit : 1,2 million hors taxes pour le réseau et la station d'épuration ; 268 000 € hors taxes pour les branchements des habitations. Réseau et station ont été subventionnés à 40 % par l'Agence

de l'eau ; à 27 % par le contrat de territoire, soit 189 000 € par celui de la 3^e génération entre la communauté de communes de Lessay et Département ; 128 000 € par celui de la 4^e génération entre la Côte-Ouest — Centre-Manche, le Département et la Région. Le tout complété de prêts à taux zéro par l'Agence de l'eau, soit 270 000 € et d'un prêt bancaire de 150 000 €.

Les travaux des branchements, pilotés par la mairie, regroupés en marché public ont permis de réaliser la totalité des 118 raccordements en neuf mois et de mutualiser le coût des travaux avec les aides de l'Agence de l'eau.

« La participation au réseau et à la station pour chaque habitation est de 450 €. L'abonnement est de 47,20 € et de 2,37 € par m³ traité »